CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

LS

Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

Procès-verbal de la réunion du 17 février 2011

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 2 février 2011
2. Rapport sur le 12e Sommet de la Grande Région du 24 janvier 2011 par M. Carlos Guedes, Direction à la Grande Région, Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
3. Etat des dossiers actuels
4. Organisation de la Conférence sur la mobilité et le transport dans la Grande Région
5. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, Mme Marie-Josée Frank, M. Mill Majerus, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis

M. Carlos Guedes, Direction à la Grande Région, Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
M. Claude Frieseisen, Secrétaire général
M. Laurent Scheeck, Administration parlementaire

Excusés : M. Alex Bodry, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Paul Helminger, M. Henri Kox, Mme Lydie Polfer, M. Ben Scheuer, Mme Vera Spautz, M. Robert Weber

*

Présidence : M. Laurent Mosar, Président de la Délégation

*

1. **Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 2 février 2011**

Le projet de procès-verbal sous rubrique recueille l'accord unanime de la délégation.

2. **Rapport sur le 12e Sommet de la Grande Région du 24 janvier 2011 par M. Carlos Guedes, Direction à la Grande Région, Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région**

Continuité avec les initiatives de la présidence luxembourgeoise

Le Sommet du 24 janvier a été l'occasion de faire le bilan des travaux réalisés sous la présidence de la Sarre au cours des derniers 36 mois. Cette présidence a été un succès. Le principe de responsabilité partagée introduit sous présidence luxembourgeoise de la Grande Région, visant à maintenir une continuité entre les différentes présidences, a été respecté. En témoignent les exemples de l'aménagement du territoire et en particulier de l'étude Metroborder, qui avait été entamée sous présidence luxembourgeoise et qui concerne la réalisation progressive, coordonnée et structurée d'une région métropolitaine transfrontalière polycentrique (RMPT).

Les réunions ministérielles sectorielles permettent une meilleure mise en œuvre des décisions collectives prises dans le cadre des Sommets et de faire un suivi direct des groupes de travail composés de fonctionnaires.

De même, les groupes de travail du Sommet et du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) poursuivent leur coopération. Les autorités luxembourgeoises souhaitent qu'à terme le CESGR sera financé par l'ensemble des partenaires de la Grande Région. La plupart des partenaires sont en accord sur ce principe. Les négociations sont entamées et seront probablement finalisées d'ici la fin de l'année 2012. Actuellement, le Luxembourg finance la totalité des activités du Comité économique et social.

Un secrétariat permanent pour les Exécutifs de la Grande Région

Un autre point positif de la présidence sarroise a été la décision de créer un secrétariat permanent de la Grande Région à travers la mise en place d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Le secrétariat permanent qui devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2011 sera basé à la Maison de la Grande Région à Luxembourg et composé de 4 personnes dans une première phase (un directeur, deux chargés de mission dont un traducteur et une personne en charge du secrétariat). La Maison de la Grande Région va garder sa dénomination, mais sa forme juridique changera avec la création du GECT. Elle disposera d'un budget commun auquel contribueront la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Wallonie, le Luxembourg et la Lorraine.

Manifestations en vue de créer un sentiment d'appartenance à la Grande

Région

Afin de favoriser l'émergence d'une identité commune parmi les 11 millions de personnes qui habitent la Grande Région, la présidence sarroise a organisé une panoplie d'événements permettant aux citoyens de se rencontrer et d'échanger.

Trois vecteurs sont particulièrement importants à cet égard : le tourisme, la culture et le sport. Parmi le grand nombre d'événements touristiques, culturels et sportifs qui ont eu lieu sous la présidence sarroise, on peut relever un certain nombre de tournois de football ou le Fair Play Tour de la Grande Région, qui vise en particulier les jeunes.

Sur le plan touristique, les Exécutifs de la Grande Région sont en train d'élaborer une stratégie commune visant à attirer un plus grand nombre de touristes « endogènes » en provenance des différentes parties de la Grande Région et « exogènes » en provenance d'autres pays et régions.

Sur le plan culturel, on peut noter la mise en place d'un circuit du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Un autre objectif est de combiner ce circuit avec le réseau existant des parcs naturels de la Grande Région. Une nouvelle Journée de la Grande Région a été organisée à Schengen en juillet 2010. En juillet 2011, un Forum de la Grande Région sera organisé à Berlin afin de mieux faire connaître la Grande Région au-delà de ses frontières.

La coopération avec le CPI

La coopération entre le Sommet et la Grande Région s'est considérablement développée sous la présidence sarroise, même s'il est vrai que les recommandations du CPI ne suscitent pas encore suffisamment de réactions de la part des Exécutifs. Il s'agit de trouver rapidement un modus vivendi à cet égard.

La mobilité dans la Grande Région

En revanche, en matière de mobilité, les résultats obtenus sont relativement modestes. Une Task Force « Travailleurs frontaliers » a fait l'objet de certaines démarches, mais sa mise en place à travers un projet INTERREG sous leadership sarrois a été retardée. Une fois mise en place, cette Task Force aura comme mission de trouver des solutions aux différents problèmes essentiellement juridiques qui se posent aux employeurs et aux salariés dans la Grande Région.

Le Comité interministériel « Grande Région »

Dans cette même perspective, un Comité interministériel « Grande Région » a été mis en place au sein de l'administration luxembourgeoise. Trois groupes de travail *ad hoc* ont été créés : un premier pour la coopération bilatérale entre la France et le Luxembourg à Esch-Belval, un deuxième au sujet de la problématique « Une Grande Région sans OGM » et un troisième sur la question du congé politique des travailleurs frontaliers qui ont des mandats politiques locaux dans leur commune de résidence.

Sur ce dernier point, il est impossible de trouver une solution multilatérale et des négociations bilatérales s'imposent pour chacun des partenaires du Luxembourg au sein de la Grande Région. Il a été décidé d'entamer d'abord des discussions

avec la Sarre et de se tourner vers la Lorraine seulement par la suite. Un état des lieux a été établi du côté luxembourgeois, les deux points essentiels de la position du Gouvernement étant l'importance d'éviter toute forme de discrimination et la création d'un système de réciprocité.

La problématique de la santé

La problématique de la santé n'a pas non plus été suffisamment abordée, alors même que cette question se pose de manière de plus en plus urgente, par exemple pour les citoyens luxembourgeois plus âgés qui entrent dans des maisons de retraite situées dans les régions avoisinantes.

La présidence lorraine (2011-2013)

Au bout de 36 mois de présidence sarroise, la présidence a été transférée pour désormais deux ans à la Lorraine (13e Sommet) en janvier 2011. S'inscrivant dans la continuité des présidences précédentes, la présidence lorraine entend articuler son action dans une dynamique de développement durable, autour de trois grands axes :

- La Grande Région : une ambition européenne
- La Grande Région : une gouvernance politique affirmée
- La Grande Région : des projets et des actions au service des citoyens

Débat

Le Président souligne l'importance de mettre en œuvre des projets concrets pour créer un lien plus fort entre les citoyens et la Grande Région. Il souligne l'importance d'harmoniser encore davantage les prix dans les transports publics et de créer un site internet commun pour les demandeurs d'emplois de la Grande Région.

M. Guedes note qu'un autre élément important consiste dans une meilleure communication des actions concrètes déjà existantes et que les petits projets de « proximité », comme la coopération intercommunale, ont autant d'importance que les grands projets, tels que l'Université de la Grande Région.

Un Député souligne l'importance de disposer de structures de gestion efficaces pour garantir le succès d'un projet INTERREG. Il souligne que l'avantage de ces projets est justement de mutualiser et d'échanger des informations et des compétences sans recourir à des études préalables, en profitant simplement de l'expérience des partenaires dans le domaine visé.

M. Guedes note que le Fonds Microprojets du Programme INTERREG IV est d'une importance capitale, mais qu'il est insuffisamment doté (450.000 €). L'objectif doit être de mener à bien rapidement un maximum de projets afin de montrer à la Commission le besoin d'augmenter davantage l'enveloppe d'argent mise à disposition par l'UE.

Dans le cadre des programmes de coopération territoriale en Grande Région cofinancés par l'Union à travers des projets INTERREG, le Luxembourg prône une nouvelle stratégie d'allocation des ressources et la fin de la distribution des

enveloppes financières en trois piliers - Wallonie-Lorraine-Luxembourg (WLL), Allemagne-Luxembourg, Allemagne-Lorraine). Actuellement, il arrive que des fonds alloués ne soient pas utilisés dans un pilier alors qu'un autre en aurait besoin. Or, ces fonds ne sont pas transférables d'un pilier à un autre, alors que le rythme des activités est inégal d'un partenaire à l'autre.

Il ressort également du débat qu'il est important que le Gouvernement luxembourgeois fasse preuve d'un plus grand dynamisme en ce qui concerne les prises de position sur les recommandations que le CPI lui a adressées. La Délégation exige des réponses du Gouvernement dans les meilleurs délais. Le manque de personnel ne peut pas être une excuse pour l'absence de suivi du travail parlementaire.

3. **Etat des dossiers actuels**

Ce point n'a pas été abordé.

4. **Organisation de la Conférence sur la mobilité et le transport dans la Grande Région**

Le Président a fait parvenir une lettre à la Présidente du CPI le 16 février 2011 pour l'informer de l'intention de la Chambre des Députés d'organiser une telle conférence. Il est convenu de fixer une date une fois que la Présidence du CPI aura pris position sur la question.

5. **Divers**

La Présidente de la Commission 3 du CPI, Mme Isolde Ries, a proposé d'inviter les Députés européens à chacune des réunions du CPI. Il ressort du débat que l'agenda très chargé des Députés européens ne permettra probablement pas à ces derniers d'être présents à ces réunions de manière systématique.

Un membre de la Délégation propose de renforcer la coopération des musées sur le plan de la Grande Région. Il existe une Association des Musées de la Grande Région, mais sa visibilité doit encore être renforcée.

Luxembourg, le 24 août 2011

Le secrétaire général,
Claude Frieseisen

Le Président,
Laurent Mosar

Le secrétaire,
Laurent Scheeck